

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, à sa séance ordinaire du 30 juin 2026, a adopté les ordonnances suivantes :

**OCA07-08-0014-17** autorisant VertCité à effectuer la vente saisonnière de produits alimentaires sur le domaine public dans le cadre du projet Cultures urbaines et accorder la gratuité pour l'utilisation de l'emplacement désigné, au parc Painter

**OCA08-08-0001-35** afin de permettre la rénovation et l'agrandissement de la murale Engloutie, réalisée en 2015, sur le bâtiment situé au 1320, rue du Collège

Ces ordonnances entrent en vigueur en date de ce jour et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent. Elles peuvent également être consultées en tout temps, sur le site internet de la Ville : <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Fait à Montréal, le 2 juillet 2026.

Julia Levitin  
Secrétaire du conseil d'arrondissement